

**France
Rénov'**

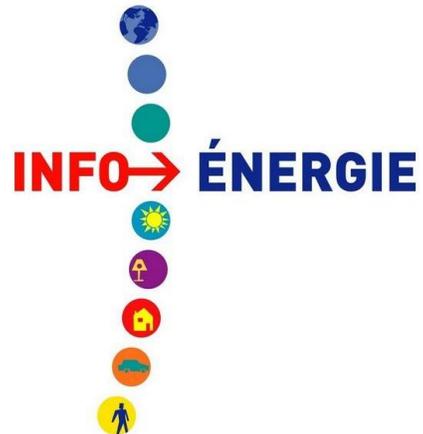
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

PIG

Programme
d'intérêt
général

30 Janvier 2023

Qu'est-ce que France Rénov' ?



Programme
S.A.R.E

*Service d'accompagnement
à la rénovation énergétique*



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Communautés
de
Communes
+ de 100 000 habitants



Programme
S.A.R.E

*Service d'accompagnement
à la rénovation énergétique*



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Deux services pour les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux



avec



avec



- Le service **France Rénov'** est un **service public neutre, gratuit et indépendant** en matière de conseil **aux particuliers** sur les thématiques de la rénovation énergétique.
- **Trois axes d'actions :**
 - Le conseil
 - L'accompagnement aux travaux
 - La sensibilisation

- Certaines aides à la **rénovation énergétique** et à **l'adaptation du logement** ne sont mobilisables qu'avec un accompagnement obligatoire réalisé par un organisme agréé « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- Avec le Programme d'Intérêt Général initié par la Communauté de communes, la prestation d'accompagnement des ménages est gratuite pour les demandeurs.

PIG : de quoi parle-t-on ?



- **Le Programme d'intérêt Général** est un **dispositif initié par la Communauté de Communes**, en partenariat avec l'Etat, l'Anah, le Conseil Départemental de la Corrèze et Procivis Nouvelle-Aquitaine.
- **Commencement le 1^{er} janvier 2023** pour **une durée d'1 an**.
- **Attribution d'aides financières aux propriétaires** privés occupants **pour réaliser des travaux dans leur logement**
- **Mise en place d'une équipe** de professionnels **pour accompagner gratuitement les propriétaires** dans leurs démarches.
- Permet une **continuité transitoire** de l'Opération programmée de l'Habitat (OPAH) du Pays Haute Corrèze Ventadour 2018-2022. Sur le secteur, cette opération a permis d'accompagner 116 propriétaires sur le secteur dont 64 souhaitant réaliser des travaux énergétiques.
- Permet un **accès simplifié** au parcours de demande de financement des **propriétaires modestes ou très modestes**.
- Propose l'**accompagnement technique, administratif et financier** des demandeurs.

Les types de demande accompagnées dans le cadre du PIG:

Propriétaires occupants modestes ou très modestes souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie.



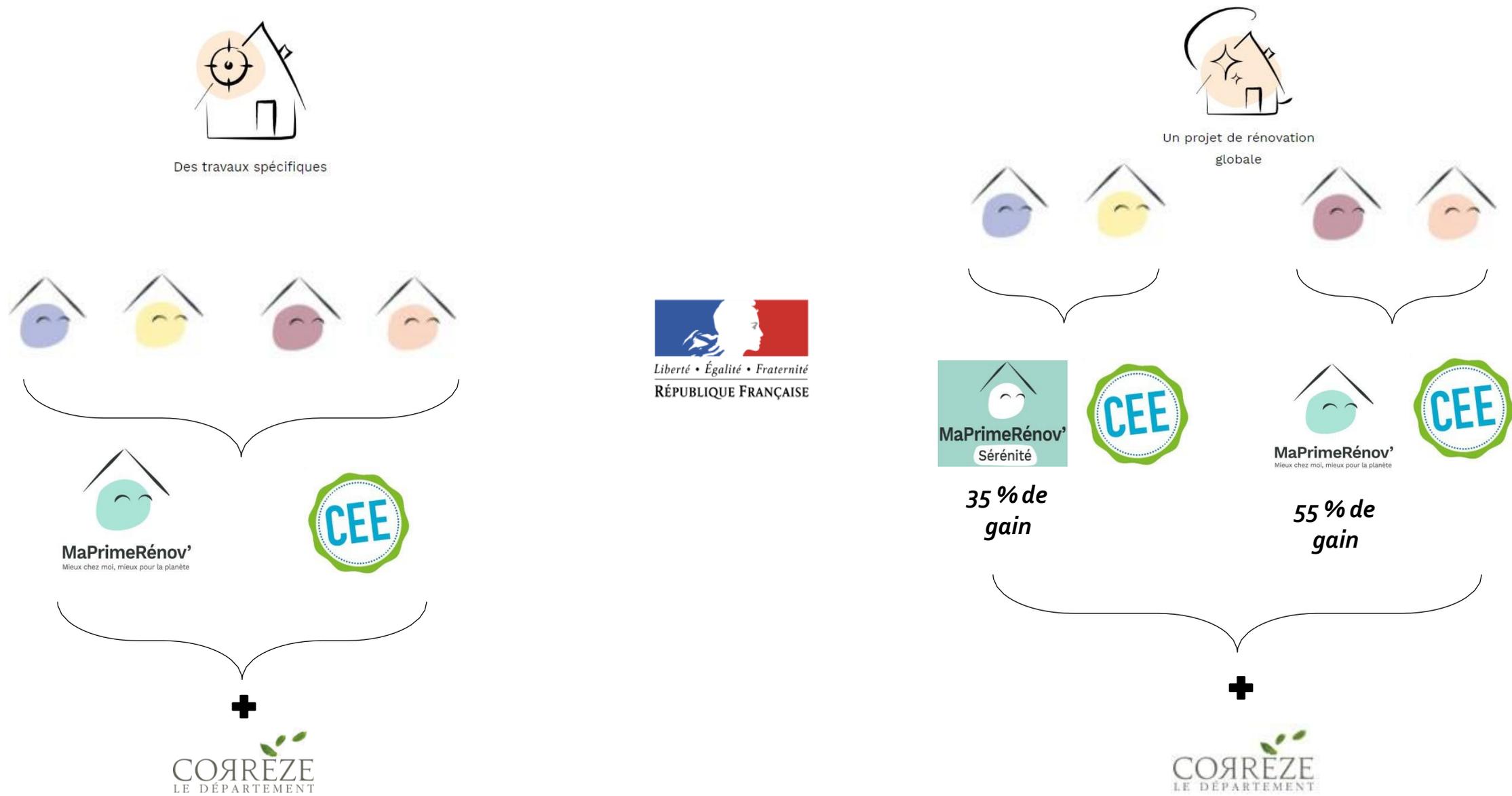
Propriétaires occupants modestes ou très modestes souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie.



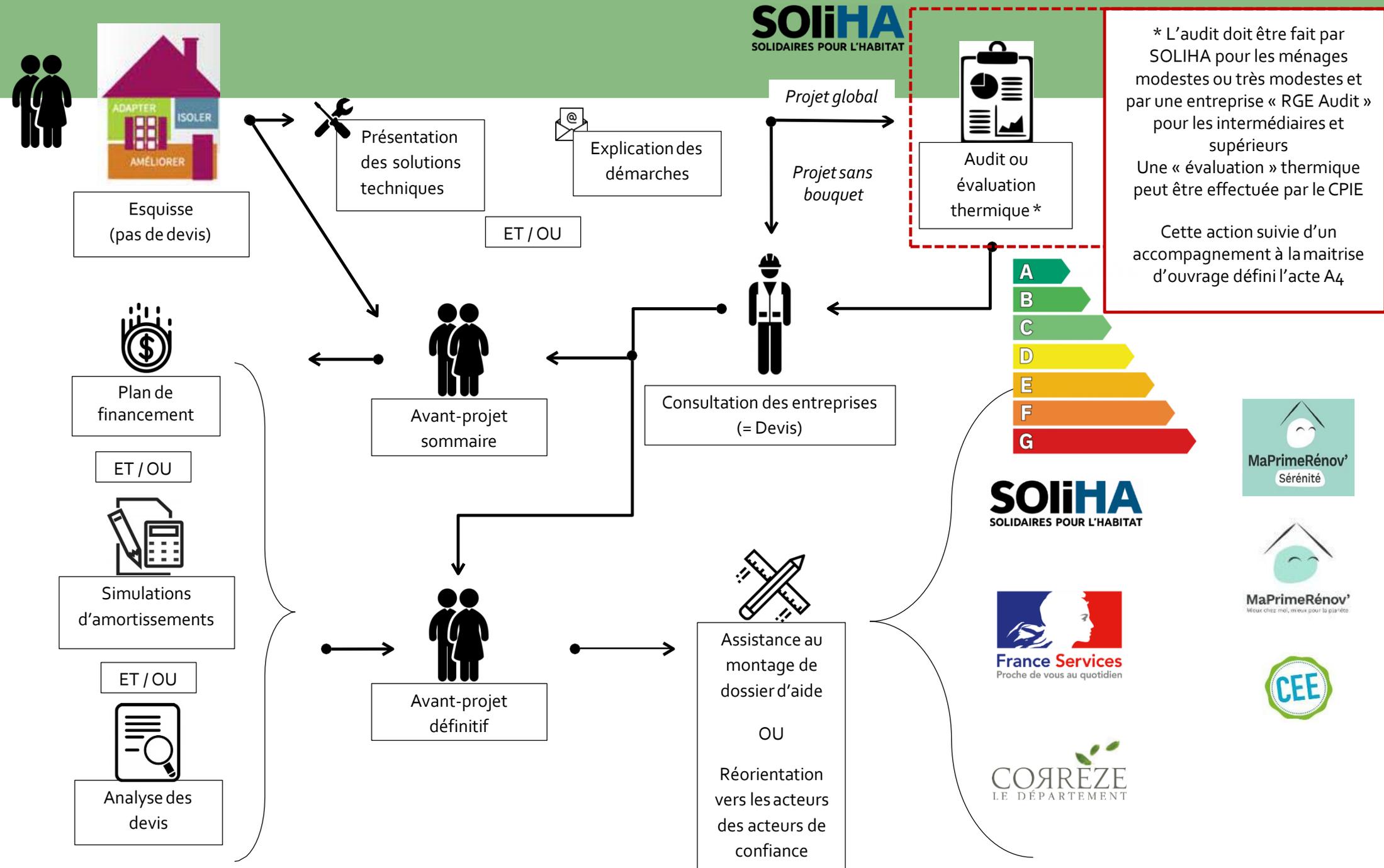
Les barèmes de ressources 2023

Nombre de personnes composant le ménage	ANAH très modeste / BLEU	ANAH modeste / JAUNE	Intermediaire / VIOLET	Supérieur / ROSE
1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	> 29 148 €
2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	> 42 848 €
3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	> 51 592 €
4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	> 60 336 €
par pers. suppl	+ 4 813 €	+ 6165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

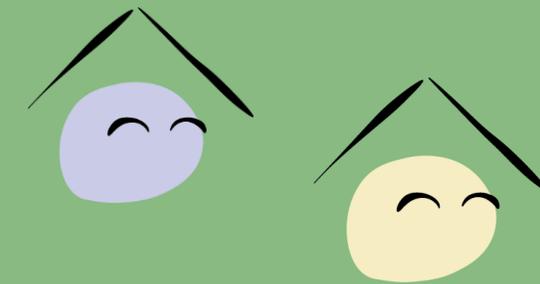
Schématisation des parcours financiers



Le parcours d'information d'un ménage



L'accompagnement des propriétaires modestes et très modestes



1

J'envisage de réaliser des travaux

Je prends contact avec SOLIHA, mandaté pour accompagner les propriétaires

2

SOLIHA effectue une visite de mon logement

Je bénéficie du diagnostic d'un technicien pour définir mon projet de travaux

3

Je fais réaliser mes devis

Par des artisans que je choisis

4

SOLIHA m'accompagne pour mobiliser les subventions

Je suis ainsi sûr de réduire au maximum ce qui me reste à financer

5

Je fais réaliser mes travaux

Attention ! Ne commencez pas les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs

6

Je perçois les subventions

Avec SOLIHA, je réalise les demandes d'avances, d'acomptes et de soldes des différentes subventions

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LIMOUSIN

Comment procéder avec un contact ?

- Toutes les situations sont particulières et les modalités d'intervention des financeurs peuvent évoluer au cours du temps, au-delà des informations de base (**plafonds de ressources des propriétaires occupants, hors aides spécifiques des Communes**) il est nécessaire d'**orienter le demandeur vers SOLIHA Limousin** :
 - Soit en communiquant les coordonnées de SOLIHA au demandeur
 - Soit en envoyant, avec son accord, les coordonnées du demandeurs à l'adresse contact.correze@soliha.fr pour qu'il soit recontacté
- Dans le cas d'un **propriétaire occupant** envisageant des **travaux d'amélioration énergétique** dont les ressources **dépassent les plafonds de ressources Anah** ou si son projet ne concerne que des **travaux limités**, le propriétaire peut être directement **orienté vers l'espace conseil France Rénov'** du territoire :
 - En communiquant les coordonnées de l'espace France RENOV' au demandeur

Merci pour votre attention.

SOLIHA LIMOUSIN
05 55 20 58 64
contact.correze@soliha.fr

ESPACE CONSEIL
FRANCE RENOV'
05 55 20 88 96
renov.energie@cpiecorreze.com